

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 04/07/2024
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 04/07/2024
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 04
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20240701-2024JUIL01_197-DE
		8.3.1
		Dénomination des voies

DEPARTEMENT  
DU GERS  
\*\*\*\*  
ARRONDISSEMENT  
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

6

Séance Publique ordinaire du 1<sup>er</sup> juillet 2024

Nombre de  
Conseillers  
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-quatre, le premier juillet à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 21 juin 2024, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Loïc DÉSANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, M. Marc DUGROS, Mmes Françoise LACAPERRE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSI, Julien PELLICER, Mme Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

**formant la majorité des membres en exercice.**

**Excusés ou absents :**

M. André GALOIX,  
M. Frank GOBBATO  
Mme Christiane PREVITALI  
Mme Odile SCHAAP

**Ont donné procuration :**

M. André GALOIX à M. Éric MATTIUSI  
M. Frank GOBBATO à M. Jean-Yves DELACOSTE  
Mme Christiane PREVITALI à M. Xavier BALLENGHIEN  
Mme Odile SCHAAP à M. Joël VAN DEN BON

**Secrétaire : M. Loïc DÉSANGLES**

**Objet : Adressage – deuxième partie  
Proposition de dénomination des voies communales**

**RAPPORTEUR :** Jean-Yves DELACOSTE, Adjoint au Maire chargé de l'urbanisme, de l'habitat et de la mise en valeur du patrimoine historique du bâti

Monsieur l'adjoint au maire rappelle que par délibération en date du 27 mai dernier, le conseil municipal a décidé d'adopter une première partie de dénominations de voies.

Le travail d'adressage se poursuit et aujourd'hui il propose d'en adopter une deuxième partie, dont le tableau est annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré,

**le Conseil Municipal** à l'unanimité, décide

- de valider et d'adopter les noms attribués à l'ensemble des voies communales, dont la liste est annexée à la présente délibération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à transmettre les noms des voies et lieu-dits ainsi que les numéros sous forme de base locale à la Base Adresse Nationale (BAN) sous un mois,

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,



  
Le Secrétaire de séance,  
Loïc DÉANGLES



  
Le Maire,  
Xavier BALLENGHIEN

Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le- 4 JUIL. 2024  
et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : - 4 JUIL. 2024